

## Fiche de données de sécurité

### SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Code:  
Dénomination

PUROMETALLO-RESINA A

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Dénomination supplémentaire

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Raison sociale: IDEAL WORK SRL  
Adresse: Via Kennedy, 52  
Localité et Pays: 31030 Vallà di Riese Pio X (TV)  
Italie  
tél. +39 423 /4535  
fax +39 423 /748429  
[sicurezza@idealwork.it](mailto:sicurezza@idealwork.it)

Adresse électronique d'une personne compétente  
responsable de la fiche de données de sécurité

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Pour toute information urgente s'adresser à:

Centre antipoison de :  
Centre Antipoison et de Toxicovigilance de  
Angers 4 Rue Larrey  
Angers  
Téléphone: +33 2 41 35 33 30  
Fax: +33 2 41 35 55 07  
Numéro d'appel d'urgence: +33 2 41 48 21 21

### SECTION 2. Identification des dangers.

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Le produit est classé dangereux selon les dispositions du règlement (CE) 1272/2008 (CLP) (et ses modifications et ajustements ultérieurs). Le produit nécessite donc une fiche de données de sécurité conforme aux dispositions du règlement (UE) 2015/830.

Toute information supplémentaire concernant les risques pour la santé et / ou l'environnement est rapportée dans la sec. 11 et 12 de cette fiche.

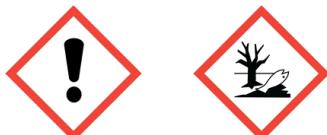
Classification et indications de danger:

Irritation oculaire, catégorie 2	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
Irritation cutanée, catégorie 2	H315	Provoque une irritation cutanée.
Sensibilisation cutanée, catégorie 1	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
Danger pour le milieu aquatique, toxicité chronique, H411 catégorie 2.		Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

#### 2.2. Éléments de l'étiquette

Étiquetage de danger selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 (CLP) et ses modifications et ajustements ultérieurs.

Pictogrammes de danger:



Avertissements: Attention

Indications de danger:

H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H315	Provoque une irritation de la peau.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.
EUH205	Contient des composants époxy. Peut provoquer une réaction allergique.



# IDEAL WORK

## PUROMETALLO-RESINA A

Revision n. 1  
Du 16/07/2018  
Imprimé le 03/11/2018  
Page n. 2/11

### Conseils de prudence:

- P201** Se procurer les instructions spéciales avant l'utilisation.  
**P273** Ne pas disperser dans l'environnement.  
**P280** Porter des gants de protection et un appareil de protection des yeux / du visage.  
**P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:** laver abondamment à l'eau.  
**P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:** rincer abondamment pendant plusieurs minutes. Retirez toutes les lentilles de contact si cela est facile à faire. Continuer à rincer.  
**P333 + P313** En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.  
**P337 + P313** Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.  
**P501** Éliminer le contenu / le conteneur conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale.

Contient: Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorohydrine; résines époxy (poids moléculaire moyen  $\leq$  700).

Résine époxy au bisphénol F

Ossirane, dérivés mono [(C12-14-alkyloxy) méthyl].

### 2.3. Autres dangers

Sur la base des données disponibles, le produit ne contient pas de substances PBT ou vPvB dans des pourcentages supérieurs à 0,1%.

## SECTION 3. Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Information non applicable

### 3.2. Mélanges

Il contient:

Identification	x = Conc.%	Classification 1272/2008 (CLP)
<b>Produit de réaction:</b> <b>bisphénol-A-épichlorohydrine;</b> <b>résines époxy (poids moléculaire moyen <math>\leq</math> 700).</b>		
CAS 25068-38-6	50 $\leq$ x $<$ 100	Eye Irrit. 2 H319, Skin Irrit. 2 H315, Skin Sens. 1 H317, chronique aquatique 2 H411
CE 500-033-5		
INDEX 603-074-00-8		
Numéro d'enregistrement 01-2119456619-26		
<b>Résine époxy au bisphénol F</b>		
CAS 9003-36-5	10 $\leq$ x $<$ 30	Skin Irrit. 2 H315, Skin Sens. 1 H317, chronique aquatique 2 H411, EUH205
EC 500-006-8		
INDEX -		
Numéro d'enregistrement 01-2119454392-40		
Ossirane, dérivés mono [(C12-14-alkyloxy) méthyl].		
CAS 68609-97-2	10 $\leq$ x $<$ 30	Skin Irrit. 2 H315, Skin Sens. 1 H317
EC 271-846-8		
INDEX -		
Éthoxylate de 4-nonylphénol, ramifié		
CAS 127087-87-0	1 $\leq$ x $<$ 5	Aquatic Chronic 3 H412
CE		
INDEX -		

Le texte intégral des mentions de danger (H) est présenté à la section 16 de la fiche.

## SECTION 4. Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

YEUX: Enlevez toutes les lentilles de contact. Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en ouvrant bien les paupières. Consultez un médecin si le problème persiste.  
PEAU: Enlever les vêtements contaminés par derrière. Laver immédiatement et abondamment à l'eau. Si l'irritation persiste, consultez un médecin. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.  
INHALATION: Amener le sujet à l'air libre. Si la respiration est difficile, appelez immédiatement un médecin.  
INGESTION: Consultez immédiatement un médecin. Faites vomir uniquement selon les directives de votre médecin. Ne rien donner par la bouche si le sujet est inconscient et s'il n'est pas autorisé par le médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information spécifique n'est connue sur les symptômes et les effets causés par le produit.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Information non disponible

## SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

#### MOYENS D'EXTINCTION ADAPTÉS

Les moyens d'extinction sont les moyens traditionnels: dioxyde de carbone, mousse, poussière et eau nébulisée.

#### MOYENS D'EXTINCTION INADAPTABLES

Aucun en particulier.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

#### RISQUES DUS À L'EXPOSITION EN CAS D'INCENDIE

Éviter de respirer les produits de combustion.

### 5.3. Recommandations pour les pompiers

#### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Refroidissez les récipients avec des jets d'eau pour éviter la décomposition du produit et le développement de substances potentiellement dangereuses pour la santé. Portez toujours un équipement de protection contre le feu complet. Recueillir les eaux d'extinction qui ne doivent pas être rejetées dans les égouts. Éliminer l'eau contaminée utilisée pour l'extinction et les résidus d'incendie conformément à la réglementation en vigueur.

#### ÉQUIPEMENT

Vêtements de lutte contre l'incendie tels que: appareil respiratoire à air comprimé à circuit ouvert (EN 137), ignifuge (EN469), gants ignifugés (EN 659) et bottes de pompiers (HO A29 ou A30).

## SECTION 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures en cas d'urgence

Bloquez la perte s'il n'y a pas de danger.

Porter un équipement de protection approprié (y compris l'équipement de protection individuel visé à la rubrique 8 de la fiche de données de sécurité) afin de prévenir la contamination de la peau, des yeux et des vêtements personnels. Ces indications sont valables pour les travailleurs au travail et pour les interventions d'urgence.

### 6.2. Précautions environnementales

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les eaux de surface ou les eaux souterraines.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de remédiation

Aspirer le produit ayant fui dans un récipient approprié. Si le produit est inflammable, utilisez un appareil antidiéflagrant. Évaluez la compatibilité du récipient à utiliser avec le produit en vérifiant la section 10. Absorbez le reste avec un matériau absorbant inerte.

Assurer une ventilation suffisante de l'endroit affecté par la fuite. L'élimination du matériel contaminé doit être effectuée conformément aux dispositions de l'article 13.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Toutes les informations concernant la protection personnelle et l'élimination sont données dans les sections 8 et 13.

## SECTION 7. Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulez le produit après avoir consulté toutes les autres sections de cette fiche de données de sécurité. Éviter la dispersion du produit dans l'environnement. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Enlevez les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant d'accéder aux zones où vous mangez.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver uniquement dans le conteneur d'origine. Stocker les conteneurs fermés dans un endroit bien ventilé, à l'abri de la lumière directe du soleil. Tenir les conteneurs à l'écart des matières incompatibles en vérifiant la section 10.

### 7.3. Utilisations finales spécifiques

Information non disponible

## SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorohydrine; résines époxy (poids moléculaire moyen ≤ 700).

Concentration attendue sans effet sur l'environnement - PNEC

Valeur de référence en eau douce	0,006	mg/l
Valeur de référence dans l'eau de mer	0,001	mg/l
Valeur de référence pour les sédiments en eau douce	0,996	mg/kg
Valeur de référence pour les sédiments dans l'eau de mer	0,1	mg/kg
Valeur de référence pour l'eau, libération intermittente	0,018	mg/l
Valeur de référence pour les microorganismes STP	10	mg/l

Valeur de référence pour la chaîne alimentaire (intoxication secondaire)	11	mg/kg
Valeur de référence pour le compartiment Terre	0,196	mg/kg

### Santé - Niveau dérivé sans effet - DNEL / DMEL

Voie d'exposition	Effets sur les consommateurs		Effets sur les travailleurs		
	Aiguë Locale	Systémique Aiguë	Systémique Chronique	Chronique Locale	Chronique Systémique
par voie orale	VND	0,75 mg/kg bw/d	VND	0,75 mg/kg bw/d	
Inhalation			VND	12,25 mg/m3	VND
Dermique	VND	3,571 mg/kg bw/d	VND	8,33 mg/kg bw/d	VND
					8,33 mg/kg bw/d

### Résine époxy au bisphénol F

Concentration attendue sans effet sur l'environnement - PNEC

Valeur de référence en eau douce	0,003	mg/l
Valeur de référence pour les sédiments en eau douce	0,294	mg/kg
Valeur de référence dans l'eau de mer	0,029	mg/kg
Valeur de référence pour l'eau, libération intermittente	0,025	mg/l
Valeur de référence pour les microorganismes STP	10	mg/l
Valeur de référence pour le compartiment Terre	0,237	mg/kg

### Santé - Niveau dérivé sans effet - DNEL / DMEL

Voie d'exposition	Effetti sui consumatori		Effets sur les travailleurs		
	Aiguë Locale	Systémique Aiguë	Systémique Chronique	Chronique Locale	Chronique Systémique
par voie orale		VND	6,25 mg/kg bw/d		
Inhalation		VND	8,7 mg/m3	VND	29,39 mg/m3
Dermique		VND	62,5 mg/kg bw/d	0,0083 mg/cm2 VND	VND
					104,15 mg/kg bw/d

### Ossirane, dérivés mono [(C12-14-alkyloxy) méthyl].

Concentration attendue sans effet sur l'environnement - PNEC

Valeur de référence en eau douce	0,007	mg/l
Valeur de référence dans l'eau de mer	0,001	mg/l
Valore di riferimento per sedimenti in acqua dolce	307,16	mg/kg
Valore di riferimento per sedimenti in acqua marina	30,72	mg/kg
Valeur de référence pour les microorganismes STP	10	mg/l
Valeur de référence pour le compartiment Terre	61,42	mg/kg

### Santé - Niveau dérivé sans effet - DNEL / DMEL

Voie d'exposition	Effets sur les consommateurs		Effets sur les travailleurs		
	Aiguë Locale	Systémique Aiguë	Systémique Chronique	Chronique Locale	Chronique Systémique
par voie orale			0,5 mg/kg bw/d		
Inhalation			0,87 mg/m3		3,6 mg/m3
Dermique			0,5 mg/kg bw/d		1 mg/kg bw/d

VND = danger identifié, mais pas de DNEL / PNEC disponible; AEN = pas d'exposition attendue; NPI = pas de danger identifié.

## 8.2. Contrôles d'exposition

Considérant que l'utilisation de mesures techniques adéquates doit toujours primer sur les équipements de protection individuelle, assurer une bonne ventilation des lieux de travail grâce à une aspiration locale efficace.

Pour le choix des équipements de protection individuelle, adressez-vous au besoin à vos fournisseurs de produits chimiques.

Les dispositifs de protection individuelle doivent porter le marquage CE attestant de leur conformité à la réglementation en vigueur.

Prévoir une douche d'urgence avec bassin visoculaire.

## PROTECTION DES MAINS

Protégez vos mains avec des gants de travail de catégorie III (voir norme EN 374).

Les éléments suivants doivent être pris en compte pour le choix final du matériau du gant de travail: compatibilité, dégradation, temps de pause et perméation.

Dans le cas de préparations, la résistance des gants de travail aux agents chimiques doit être vérifiée avant utilisation, comme imprévisible. Les gants ont une durée d'usure qui dépend de la durée et du mode d'utilisation.

#### PROTECTION DE LA PEAU

Portez des vêtements de travail à manches longues et des chaussures de sécurité à usage professionnel de la catégorie II (voir Directive 89/686 / CEE et EN ISO 20344). Laver à l'eau et au savon après avoir enlevé les vêtements de protection.

#### PROTECTION DES YEUX

Il est conseillé de porter des lunettes de protection bien ajustées (voir norme EN 166).

#### PROTECTION RESPIRATOIRE

Si la valeur seuil (par exemple TLV-TWA) de la substance ou d'une ou plusieurs des substances présentes dans le produit est dépassée, il est conseillé de porter un masque avec un filtre de type B dont la classe (1, 2 ou 3) doit être respectée. être choisi en fonction de la concentration limite d'utilisation. (voir norme EN 14387). S'il existe des gaz ou des vapeurs de nature différente et / ou des gaz ou des vapeurs contenant des particules (aérosols, fumées, brouillards, etc.), des filtres combinés doivent être fournis.

L'utilisation de moyens de protection des voies respiratoires est nécessaire si les mesures techniques adoptées ne suffisent pas pour limiter l'exposition du travailleur aux valeurs seuils prises en compte. Cependant, la protection offerte par les masques est limitée.

Si la substance considérée est inodore ou si son seuil olfactif est supérieur au TLV-TWA relatif et, en cas d'urgence, portez un appareil respiratoire à air comprimé à circuit ouvert (voir norme EN 137) ou un appareil respiratoire. air extérieur (voir norme EN 138). Pour le choix correct du dispositif de protection respiratoire, reportez-vous à la norme EN 529.

#### CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ENVIRONNEMENTALE

Les émissions provenant des processus de production, y compris celles provenant des équipements de ventilation, doivent être surveillées pour vérifier leur conformité à la législation sur la protection de l'environnement.

Matériau des gants pour une utilisation à long terme (BTT > 480 min): alcool éthylvinyle laminé (EVAL), caoutchouc butyle.

### SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

État physique	liquide
Couleur	ambre
odeur	
Seuil olfactif	Non disponible
pH	Non disponible
Point de fusion ou de congélation	Non disponible
Point d'ébullition initial	Non disponible
Plage d'ébullition	Non disponible
Point d'éclair	> 200 ° C
Taux d'évaporation	Non disponible
Inflammabilité des solides et des gaz	Non disponible
Limite inférieure d'inflammabilité	Non disponible
Limite supérieure d'inflammabilité	Non disponible
Limite inférieure d'explosivité	Non disponible
Limite supérieure d'explosivité	Non disponible
Pression de vapeur	9.9 Pa (20 ° C)
Densité de vapeur	Non disponible
Densité relative	1.14
Solubilité	Non disponible
Coefficient de partage:	n-octanol / eau:> 3 (log Pow)
Température d'auto-inflammation	Non disponible
Température de décomposition	Non disponible
Viscosité	1200 - 1500 cP (25 ° C)
Propriétés explosives	Non disponible
Propriétés comburantes	Non disponible

#### 9.2. Autres informations

Information non disponible

### SECTION 10. Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Il n'y a pas de risque particulier de réaction avec d'autres substances dans des conditions normales d'utilisation.

Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorohydrine; résines époxy (poids moléculaire moyen ≤ 700). Les données expérimentales sur la réactivité de ce produit ne sont pas disponibles.

Résine époxy au bisphénol F  
Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

Ossirane, dérivés mono [(C12-14-alkyloxy) méthyl].  
Aucune donnée spécifique disponible.

Éthoxylate de 4-nonylphénol, ramifié  
Aucune donnée spécifique disponible.

#### **10.2. Stabilité chimique**

Le produit est stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorohydrine; résines époxy (poids moléculaire moyen ≤ 700). Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

Résine époxy au bisphénol F  
Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

Ossirane, dérivés mono [(C12-14-alkyloxy) méthyl].  
Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

Éthoxylate de 4-nonylphénol, ramifié  
Aucune donnée spécifique disponible.

#### **10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Des réactions inhabituelles ne sont pas attendues dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorohydrine; résines époxy (poids moléculaire moyen ≤ 700). Pour les masses supérieures à 0,5 kg, l'addition d'une amine provoque une réaction fortement exothermique.

La réaction du produit avec les amines est irréversible.

Résine époxy au bisphénol F

Pour les masses supérieures à 0,5 kg, l'addition d'une amine provoque une réaction fortement exothermique. La réaction du produit avec les amines est irréversible.

Ossirane, dérivés mono [(C12-14-alkyloxy) méthyl].

Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

Éthoxylate de 4-nonylphénol, ramifié  
Aucune donnée spécifique disponible.

#### **10.4. Conditions à éviter**

Aucun en particulier. Cependant, suivez les précautions habituelles concernant les produits chimiques.

Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorohydrine; résines époxy (poids moléculaire moyen ≤ 700).

Éviter l'exposition à: les températures élevées.

La décomposition thermique dégage des gaz susceptibles de provoquer une compression dans les systèmes fermés.

Résine époxy au bisphénol F

Éviter l'exposition à: les températures élevées.

Ossirane, dérivés mono [(C12-14-alkyloxy) méthyl].

Aucune donnée spécifique disponible.

Éthoxylate de 4-nonylphénol, ramifié  
Aucune donnée spécifique disponible.

#### **10.5. Matériaux incompatibles**

Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorohydrine; résines époxy (poids moléculaire moyen ≤ 700).

Eviter le contact avec: agents oxydants, acides, bases Eviter le contact involontaire avec les amines.

Résine époxy au bisphénol F

Eviter le contact avec: acides, agents oxydants, bases.

Ossirane, dérivés mono [(C12-14-alkyloxy) méthyl].

Aucune donnée spécifique disponible.

Éthoxylate de 4-nonylphénol, ramifié  
Aucune donnée spécifique disponible.

#### **10.6. Produits de décomposition dangereux**

Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorohydrine; résines époxy (poids moléculaire moyen ≤ 700).

Réactif chauffé émet: monoxyde de carbone, eau, phénols, dérivés phénoliques.

Une réaction exothermique non contrôlée libère des dérivés du phénol, du monoxyde de carbone et de l'eau.

Résine époxy au bisphénol F  
Réactif chauffé émet: monoxyde de carbone, eau, phénols, dérivés phénoliques.

Ossirane, dérivés mono [(C12-14-alkyloxy) méthyl].  
Aucune donnée spécifique disponible.

Éthoxylate de 4-nonylphénol, ramifié  
Aucune donnée spécifique disponible.

## SECTION 11. Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Métabolisme, cinétique, mécanisme d'action et autres informations  
Information non disponible

Informations sur les voies d'exposition probables  
Information non disponible

Effets immédiats, différés et chroniques d'une exposition à court et à long terme  
Information non disponible

Effets interactifs  
Information non disponible

**TOXICITÉ AIGUË**  
CL50 (Inhalation) du mélange: Non classé (aucun composant pertinent)  
DL50 (oral) du mélange: Non classé (aucun composant pertinent)  
DL50 (cutanée) du mélange: Non classé (aucun composant pertinent)

Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorohydrine; résines époxy (poids moléculaire moyen  $\leq$  700).

DL50 (voie orale)> 2000 mg / kg de rat femelle  
DL50 (cutanée)> 2000 mg / kg de rat mâle / femelle

Résine époxy au bisphénol F  
DL50 (voie orale)> 5000 mg / kg de rat mâle / femelle  
DL50 (cutanée)> 2000 mg / kg de rat mâle / femelle

Ossirane, dérivés mono [(C12-14-alkyloxy) méthyl].  
DL50 (orale) 26,8 mg / kg chez le rat mâle

Éthoxylate de 4-nonylphénol, ramifié  
DL50 (voie orale)> 2000 mg / kg de rat  
DL50 (cutanée)> 2000 mg / kg de lapin

**CORROSION CUTANÉE / IRRITATION CUTANÉE**  
Provoque une irritation de la peau

**DOMMAGES OCULAIRES GRAVES / IRRITATION DES YEUX**  
Provoque une grave irritation des yeux

**SENSIBILISATION RESPIRATOIRE OU CUTANÉE**  
Sensibilisant pour la peau

**MUTAGENICITE SUR CELLULES GERMINALES**  
Ne répond pas aux critères de classification pour cette classe de danger

**CANCÉROGÉNICITÉ**  
Ne répond pas aux critères de classification pour cette classe de danger

**TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION**  
Ne répond pas aux critères de classification pour cette classe de danger

**TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR LES ORGANES CIBLES (STOT) - EXPOSITION UNIQUE**  
Ne répond pas aux critères de classification pour cette classe de danger

**TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR LES ORGANES CIBLES (STOT) - EXPOSITION RÉPÉTÉE**  
Ne répond pas aux critères de classification pour cette classe de danger

**DANGER EN CAS D'ASPIRATION**  
Ne répond pas aux critères de classification pour cette classe de danger

## SECTION 12. Informations écologiques

Le produit est considéré comme dangereux pour l'environnement et est toxique pour les organismes aquatiques, avec des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

### 12.1. toxicité

Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorohydrine; résines époxy (poids moléculaire moyen ≤ 700).

CL50 - Poisson 3,6 mg / l / 96h *Salmo gairdneri*

CE50 - Crustacés 1,7 mg / l / 48h de *Daphnia magna*

CE50 - Algues / plantes aquatiques 9,4 mg / l / 72h *Scenedesmus capricornutum*

NOEC Crustacés chroniques 0,3 mg / l *Daphnia magna*

Résine époxy au bisphénol F

CL50 - *Leuciscus idus* de 0,55 mg / l / 96h de poisson

CE50 - Crustacés 1,6 mg / l / 48h de *Daphnia magna*

CE50 - Algues / plantes aquatiques 1,8 mg / l / 72h *Pseudokirchneriella subcapitata*

NOEC Crustacés chroniques 0,3 mg / l *Daphnia magna*

Ossirane, dérivés mono [(C12-14-alkyloxy) méthyl].

NOEC algues chroniques / plantes aquatiques 500 mg / l *Pseudokirchneriella subcapitata*

Éthoxylate de 4-nonylphénol, ramifié

CL50 - Poissons > 10 mg / l / 96h *Brachydanio rerio*

CE50 - Crustacés > 10 mg / l / 48h de *Daphnia magna*

CE50 - Algues / plantes aquatiques > 10 mg / l / 72h *Desmodesmus subspicatus*

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorohydrine; résines époxy (poids moléculaire moyen ≤ 700).

Solubilité dans l'eau légèrement soluble > 5,4 - <8,4 mg / l

PAS rapidement dégradable 5% 28 j

Résine époxy au bisphénol F

Solubilité dans l'eau légèrement soluble 20 mg / l

PAS rapidement dégradable 0% 28 j

Ossirane, dérivés mono [(C12-14-alkyloxy) méthyl].

Solubilité dans l'eau légèrement soluble 0,483 mg / l

Rapidement dégradable 87% 28 j

Éthoxylate de 4-nonylphénol, ramifié

PAS rapidement dégradable <60% 28 j

### 12.3. Potentiel bioaccumulatif

Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorohydrine; résines époxy (poids moléculaire moyen ≤ 700).

BCF 31

Résine époxy au bisphénol F

BCF 150 l / kg

Éthoxylate de 4-nonylphénol, ramifié

BCF 3

### 12.4. Mobilité dans le sol

Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorohydrine; résines époxy (poids moléculaire moyen ≤ 700).

Coefficient de partage: sol / eau 2,65

Résine époxy au bisphénol F

Coefficient de partage: sol / eau 3,65

Ossirane, dérivés mono [(C12-14-alkyloxy) méthyl].

Coefficient de partage: sol / eau > 5.63

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Sur la base des données disponibles, le produit ne contient pas de substances PBT ou vPvB dans des pourcentages supérieurs à 0,1%.

### 12.6. Autres effets indésirables

Information non disponible

## SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Réutiliser, si possible. Les résidus de produit doivent être considérés comme des déchets spéciaux dangereux. La dangerosité des déchets contenant partiellement ce produit doit être évaluée conformément à la législation en vigueur.

L'élimination doit être confiée à une entreprise autorisée à gérer les déchets, conformément aux réglementations nationales et éventuellement locales. Le transport de déchets peut être soumis à l'ADR.

#### EMBALLAGE CONTAMINÉ

Les emballages contaminés doivent être envoyés pour récupération ou élimination conformément aux réglementations nationales en matière de gestion des déchets.

## SECTION 14. Informations relatives au transport

### 14.1. Numéro UN

ADR / RID, IMDG, IATA: 3082  
ADR / RID: S'il est transporté dans un emballage simple ou interne d'une capacité de  $\leq$  5 kg ou 5 litres, le produit n'est pas soumis aux dispositions ADR / RID, comme prévu par la disposition spéciale 375.

#### IMDG:

S'il est transporté dans un emballage simple ou interne d'une capacité de  $\leq$  5 kg ou 5 litres, le produit n'est pas soumis aux dispositions du code IMDG, comme l'exige la section 2.10.2.7.

#### IATA:

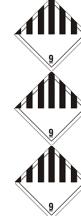
S'il est transporté dans un emballage simple ou interne d'une capacité  $\leq$  5 kg ou 5 litres, le produit n'est pas soumis aux autres dispositions IATA, comme le prévoit la disposition particulière A197.

### 14.2. Nom d'expédition UN

ADR / RID: SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUID, N.A.S. (résine époxy bisphénol A, bisphénol F époxy)  
IMDG: SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.O.S. (résine époxy bisphénol A, résine époxy bisphénol F)  
IATA: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (bisphenol A epoxy resin, bisphenol F epoxy resin)

### 14.3. Classes de danger liées au transport

ADR / RID: Classe: 9 Étiquette: 9



IMDG: Classe: 9 Étiquette: 9

IATA: Classe: 9 Étiquette: 9

### 14.4. Groupe d'emballage

ADR / RID, IMDG, IATA: III

### 14.5. Dangers pour l'environnement

ADR / RID: Dangereux pour l'environnement



IMDG: Polluant marin

IATA: Dangereux pour l'environnement

### 14.6. Précautions spéciales pour les utilisateurs

ADR / RID: HIN - Kemler: 90 Quantités limitées: 5 L Code de restriction en tunnel: (E)

Disposition spéciale: -

IMDG: EMS: F-A, S-F Quantité limitée: 5 L

IATA: Cargo: Quantité maximale: 450 L Instructions Emballage: 964  
Pass.: Quantité maximum: 450 L Instructions Emballage: 964  
Instructions spéciales: A97, A158, A197



# IDEAL WORK

## PUROMETALLO-RESINA A

Revision n. 1  
Du 16/07/2018  
Imprimé le 03/11/2018  
Page n. 10/11

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC  
Information non applicable

**APPROBATION:** 1 KG - Non requis pour LQ - arrangement spécial A197 (375)  
5 kg - Homologation 1H27Y5 / S / 2018 - Poids 0,334 kg

## SECTION 15. Informations réglementaires

### 15.1. Dispositions législatives et réglementaires en matière de santé, de sécurité et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange

Catégorie Seveso - Directive 2012/18 / CE: E2

Restrictions relatives au produit ou aux substances contenues conformément à l'annexe XVII du règlement (CE) n ° 1907/2006

Produit

étape 3

Substances contenues

Point 46 4-nonylphénol éthoxylé, ramifié

Substances figurant sur la liste des substances candidates (article 59 du règlement REACH)

Sur la base des données disponibles, le produit ne contient pas de substances SVHC dans des pourcentages supérieurs à 0,1%.

Substances soumises à autorisation (Annexe XIV REACH)

Éthoxylate de 4-nonylphénol, ramifié

Coucher de soleil Date: 04/01/2021

Substances soumises à une obligation de notification d'exportation Reg. (CE) 649/2012:

aucun

Substances soumises à la Convention de Rotterdam:

aucun

Substances soumises à la Convention de Stockholm:

aucun

Bilans de santé

Les travailleurs exposés à cet agent chimique dangereux pour la santé doivent être soumis à une surveillance de la santé effectuée conformément aux dispositions de l'art. 41 du décret législatif n ° 81 du 9 avril 2008, sauf si le risque pour la sécurité et la santé du travailleur a été jugé non pertinent, conformément aux dispositions de l'art. 224 paragraphe 2.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour le mélange et les substances qu'il contient.

## SECTION 16. Autres informations

Texte des indications de danger (H) mentionnées dans les sections 2-3 de la fiche:

Eye Irrit. 2 Irritation oculaire, catégorie 2

Skin Irrit. 2 Irritation cutanée, catégorie 2

Skin Sens. 1 sensibilisation cutanée, catégorie 1

Aquatic Chronic 2 Danger pour le milieu aquatique, toxicité chronique, catégorie 2

Aquatic Chronic 3 Danger pour le milieu aquatique, toxicité chronique, catégorie 3

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H315 Provoque une irritation de la peau.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH205 Contient des composants époxy. Peut provoquer une réaction allergique.

**LÉGENDE:**

- ADR: Accord européen sur le transport de marchandises dangereuses par route

- NUMÉRO DE CAS: numéro de Chemical Abstract Service

- CE50: Concentration qui agit à 50% de la population soumise aux tests

- CE NUMBER: numéro d'identification dans ESIS (archive européenne des substances existantes)

- CLP: Règlement CE 1272/2008

- DNEL: niveau dérivé sans effet

- EmS: Calendrier d'urgence

- SGH: Système mondial harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

- IATA DGR: Réglementation sur le transport des marchandises dangereuses de l'Association du transport aérien international
- IC50: concentration d'immobilisation de 50% de la population soumise aux tests
- IMDG: Code maritime international pour le transport de marchandises dangereuses
- OMI: Organisation Maritime Internationale
- INDEX NUMBER: numéro d'identification figurant à l'annexe VI du CLP
- CL50: concentration létale 50%
- DL50: dose létale 50%
- OEL: Niveau d'exposition professionnelle
- PBT: persistant, bioaccumulable et toxique selon REACH
- PEC: concentration environnementale prévisible
- PEL: niveau d'exposition prévisible
- PNEC: Concentration prévisible sans effets
- REACH: règlement CE 1907/2006
- RID: Réglementation du transport international de marchandises dangereuses par train
- TLV: valeur limite seuil
- TLV CEILING: Concentration à ne pas dépasser à tout moment d'exposition au travail.
- TWA STEL: limite d'exposition à court terme
- TWA: limite d'exposition moyenne pondérée
- COV: composé organique volatil
- vPvB: très persistant et très bioaccumulable selon REACH
- WGK: classe de danger pour le milieu aquatique (Allemagne).

**BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE:**

1. Règlement (CE) 1907/2006 du Parlement européen (REACH)
2. Règlement (CE) 1272/2008 du Parlement européen (CLP)
3. Règlement (UE) 790/2009 du Parlement européen (I Atp. CLP)
4. Règlement (UE) 2015/830 du Parlement européen
5. Règlement (UE) 286/2011 du Parlement européen (II Atp. CLP)
6. Règlement (UE) 618/2012 du Parlement européen (III Atp. CLP)
7. Règlement (UE) 487/2013 du Parlement européen (IV Atp. CLP)
8. Règlement (UE) 944/2013 du Parlement européen (V Atp. CLP)
9. Règlement (UE) 605/2014 du Parlement européen (VI Atp. CLP)
10. Règlement (UE) 2015/1221 du Parlement européen (VII. Atp. CLP).
11. Règlement (UE) 2016/918 du Parlement européen (VIII Atp. CLP)
12. Règlement (UE) 2016/1179 (IX Atp. CLP)
13. Règlement (UE) 2017/776 (X Atp. CLP)

- L'indice Merck. - 10ème édition
- Manipulation de la sécurité chimique
- INRS - Fiche Toxicologique (fiche toxicologique)
- Patty - Hygiène industrielle et toxicologie
- N.I. Sax - Propriétés dangereuses des matériaux industriels-7, édition 1989
- Site web IFA GESTIS
- Site web de l'Agence ECHA
- Base de données sur les modèles de SDS de produits chimiques - Ministère de la Santé et Istituto Superiore di Sanità

**Note à l'utilisateur:**

Les informations contenues dans cette fiche sont basées sur les connaissances dont nous disposons à la date de la dernière version. L'utilisateur doit s'assurer de la pertinence et de l'exhaustivité des informations en relation avec l'utilisation spécifique du produit.

Ce document ne doit pas être interprété comme une garantie d'une propriété spécifique du produit.

Étant donné que l'utilisation du produit ne relève pas de notre contrôle direct, l'utilisateur est tenu de respecter les lois et réglementations en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité sous sa propre responsabilité. Nous n'assumons aucune responsabilité pour une utilisation incorrecte.

Fournir une formation adéquate au personnel impliqué dans l'utilisation de produits chimiques.